

Informations aux Familles

Sommaire

- ⇒ Poursuite du Confinement en EHPAD après le 2 Juin
- ⇒ Lien Social
- ⇒ Intervenants extérieurs
- ⇒ Animations

POURSUITE DU CONFINEMENT EN EHPAD APRES LE 2 JUIN

Le 2 juin marque une nouvelle étape dans le dé-confinement sur le territoire national. Cette nouvelle étape, même si des mesures d'assouplissement ont été annoncées pour les visites en EHPAD, ne signifie pas pour autant l'ouverture de tous les EHPAD.

La situation sanitaire sur le nord du département du Rhône n'étant pas encore stabilisée, les mesures mises en place depuis mi-mars sont maintenues et notamment l'interdiction des sorties des résidents à l'extérieur de l'établissement et des visites des proches en dehors de celles organisées par l'établissement.

Modalités d'organisation des visites en EHPAD autorisées dans le cadre du COVID-19

Les règles concernant ces visites organisées vont par ailleurs être assouplies ce qui devrait permettre d'en effectuer davantage. Nous rappelons que l'objet de ces visites est de maintenir le lien social entre les résidents et leurs proches et ce afin de lutter et/ou prévenir une détresse psychologique avec incidence sur leur état de santé.

La visite continue à se faire sur rendez-vous et chaque visiteur signe le registre des visites ainsi qu'une charte de responsabilité qu'il s'engage à respecter. Si vous souhaitez programmer une visite, nous vous invitons à formuler votre demande :

- ⇒ Soit par courriel à l'adresse suivante : contact.familles@hopital-belleville.fr en précisant les nom et service d'affectation du résident
- ⇒ Soit par téléphone du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h aux numéros suivants :
 Pour les services Cèdre, Tilleul, Roseraie, Colombier : **04 74 06 53 25**
 Pour les services Lavandière, Pépinières, Lilaterie : **04 74 06 53 26**

Les visites sont limitées à :

- quatre personnes à l'extérieur dans les espaces dédiés
- à deux personnes en chambre si l'équipe médicale estime que l'état de santé du résident ne lui permet pas de se déplacer dans les espaces dédiés.

Elles sont désormais ouvertes aux mineurs (limite d'âge : 10 ans) s'ils sont en capacité de porter un masque.

Nous joignons à ce courriel la charte de responsabilité des visites en EHPAD que nous vous invitons à lire attentivement et qui devra être complétée et signée avant la visite.

Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour intensifier le nombre de visites possibles afin que chaque résident qui le souhaite puisse en bénéficier, ce tout en gardant à l'esprit la nécessaire maîtrise du risque de contagion accru du fait même de ces visites qui y est associé.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre vigilance afin que l'épidémie ne se propage pas dans les murs de nos établissements.

LIEN SOCIAL

Une cellule lien social a été créée dès mars 2020 afin d'accompagner au mieux les résidents durant cette difficile période de confinement.

Elle est composée d'une équipe d'agents chargée d'organiser diverses actions dans le respect des mesures barrières et des règles de distanciation sociale.

Leurs interventions ont permis entre autres :

- ⇒ d'activer une boîte mail contact familles pour faciliter la communication
- ⇒ de mettre en place et superviser les visites,
- ⇒ de planifier et réaliser des visioconférences,
- ⇒ d'accomplir des activités individuelles et collectives
- ⇒ De coordonner un service de course pour les achats essentiels.

Au 31 mai 2020, **270 visioconférences** et **140 visites** ont pu, ainsi, être effectuées.

Il est rappelé que vous pouvez adresser vos demandes de visioconférences via la boîte mail « contact.familles@hopital-belleville.fr » ou par téléphone au 04-74-06-57—57 poste 3446.

INTERVENANTS EXTERIEURS

Comme annoncé, les pédicures et coiffeuses ont débuté leurs prestations le 27 mai 2020.

Compte tenu, du nombre important de demande et la reprise progressive de cette activité régie par un protocole d'intervention conforme aux recommandations nationales, le délai risque d'être important.

Il est rappelé que l'imprimé « bon de demande de rendez-vous » doit être complété et retourné au service animation par mail (equipe.animation@hopital-belleville.fr) ou par courrier. L'adresse de facturation doit être également reportée sur chaque bon de demande de rendez-vous

ANIMATIONS

Jeudi 21/05/2020
Représentation Musicale « **LES FANFARONS** »

de
L'Ecole
Centrale de
Lyon



QUIZ MUSICAL

PETITE BEAUTE



PEINTURE

JEUX



Les Gaufres

ATELIER LECTURE
(journaux, courriers)

